



DES JARDINS FAMILIAUX À L'ÉTUDE

Mis en ligne le 23 juillet 2018

A l'initiative du conseil des Sages, une réflexion est actuellement menée par la collectivité pour proposer des terrains familiaux aux personnes habitant en immeubles et ne disposant pas de terrain pour jardiner chez elles. Jean-Baptiste Lebreton, élu au conseil des Sages, indique que « le but est de favoriser des échanges et du partage autour de l'activité de jardinage, exclusivement bio, aucune utilisation de produit chimique ne sera possible. » Les personnes intéressés peuvent se faire connaître auprès du centre communal d'action sociale au 02 40 94 64 16. Une commission évaluera la motivation des candidats. Les jardiniers retenus s'engageront à respecter un cahier des charges.



≡ RETOUR À LA LISTE



02 40 77 13 26

 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi 9h > 12h / 13h30 > 17h

Mardi 8h30 > 12h / 13h30 > 18h30

Mercredi 8h30 > 12h / 13h30 > 17h

Jeudi 8h30 > 12h (fermé l'après-midi)

Vendredi 8h30 > 12h / 13h30 > 17h

Samedi 9h > 12h (2 samedis par mois)

